

## EDITION SPÉCIALE

des

## JOURNÉE DES CARTELS

C

Voici le troisième volet de la publication concernant la Journée des Cartels du 28 septembre dernier. Un, deux, trois, l'éventail se déploie.

A

Cette fois, nous pourrons lire les contributions qui furent énoncées à Toulouse. Trois pôles (pôle 4, Aude, Roussillon- pôle 5, Tarn, Aveyron, Lot- pôle 6, Gay Sçavoir en Midi Toulousain) avaient accepté d'échanger autour du cartel comme vecteur du savoir dans l'École.

R

Les interventions se sont réparties selon trois scansion reprenant celle du temps logique : l'instant de voir, le temps pour comprendre et le moment de conclure.

T

Ainsi certains ont pu témoigner de leur première expérience de cartel, d'autres ont pu faire part d'une expérience plus approfondie, enfin il a été question des cartels de la passe. Ce qui fut remarquable furent les échanges variés et vivifiants où beaucoup se sont risquer à parler. Certes ces temps de discussion manquent, mais on peut en supposer le lointain murmure à partir des écrits que vous allez lire.

E

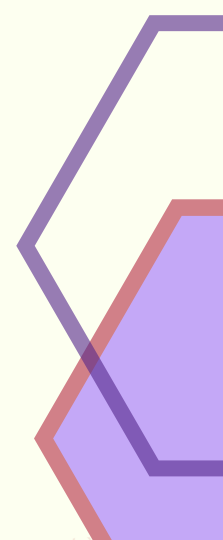
Ce qui a été apprécié par beaucoup lors de cette Journée fut de savoir qu'au même moment, ailleurs, des amis et collègues échangeaient et travaillaient sur le même thème. Un tressage avait lieu sans verser dans une totalité. Comme dans un jardin japonais il manquait quelque chose dans le paysage.

L

Alors ce troisième volet lu, ne replions pas trop vite l'éventail, gageons, au contraire, que le vecteur du savoir et le goût pour l'École en sortiront renforcés.

S

*Christophe Fauré*



## JOURNÉE DES CARTELS

### Penser le cartel : Un vecteur du savoir dans l'École

28 septembre 2024

#### TOULOUSE

Pôle 4, Aude- Roussillon

Pôle 5, Tarn-Aveyron-Lot

Pôle 6, Pôle du Gay Sçavoir en midi Toulousain

#### Sommaire du volume 3

■ Marie-Pierre COUMONT, Y a-t-il du savoir sans partage ?	3
■ Nathalie COMPANG, Le cartel : transfert de travail et désir de travailler. Et quand ça rate ?	5
■ Marie-Cécile MAURY , Nous sommes cartellisants, nous sommes quatre et lisons.	8
■ Muriel SACHELLI, Le cartel, modalité de transmission d'une psychanalyse vivante.	11
■ Anne-Marie COMBRES, Où en est-on avec les cartels ?	15
■ Sophie Rolland-MANAS, Le(s) cartel(s), ça cause dans l'École.	18
■ Didier CASTANET, Pourquoi et pour quoi les cartels de la passe ?	21

*Équipe éditoriale de Bruissement des cartels: Isabelle Cholloux, Marie-Hélène Cariguel, Emmanuelle Moreau, Christophe Fauré et Sophie Henry, responsable des cartels.*

## Marie-Pierre COUMONT

### Y a-t-il du savoir sans partage ?

Je m'appelle MPC. Je suis psychologue au CMP adolescents du Bon Sauveur d'Alby. Je viens ici en débutante. Nous commençons juste ce cartel et, pour moi, c'est un dispositif très nouveau. Nous sommes parties d'un thème trop large et qui traverse tous les cartels, la question du savoir. Plus précisément, je voulais m'intéresser à l'articulation entre savoir inconscient et production de connaissances.

Dans ma pratique professionnelle, je rencontre de nombreux adolescents qui se retrouvent déscolarisés, d'autres qui ne peuvent investir les savoirs de l'école. Réfléchir sur les différentes dimensions du savoir me semblait importante dans ces situations. Ce qui m'intéressait aussi était de travailler des textes complexes à plusieurs, les partager pour mieux les comprendre, les confronter à ma clinique au CMP mais aussi à d'autres cliniques, les faire résonner avec l'expérience singulière de chacun des participants. L'année dernière, nous avons réussi à constituer un petit groupe et à nous rencontrer deux ou trois fois. Assez pour que je réalise à quel point je devais me défaire de représentations venues d'autres dispositifs de savoir.

Il y a quelques années, j'étais archéologue préhistorienne. J'ai participé à des groupes de recherche, à l'élaboration d'un savoir commun, savoir au sens de connaissances, un savoir universitaire. Pour moi, le savoir était d'abord une co-construction et, si un sujet pouvait toucher l'intime, il y avait toujours moyen de l'objectiver pour accéder justement à cette co-construction.

Ces quelques semaines passées, je mesure bien la différence avec ce dont il est question ici. Je voudrais cependant poursuivre ce parallèle entre le travail en cartel à partir de la psychanalyse et le travail sur la Préhistoire.

Mon sujet d'étude concernait l'archéozoologie, soit les relations entre l'homme et l'animal. Je travaillais sur le Paléolithique Moyen et Supérieur du Sud-Ouest de la France. A disposition, le préhistorien n'a que des traces, pas la parole, juste ce qu'on appelle la culture matérielle : des objets et des déchets, des traces d'usure et autres marques sur ces objets ou déchets ainsi que les localisations de ce matériel. Pas de textes, pas de mots, peu de signifiants juste des signes et des hypothèses de sens.

J'ai rêvé de pouvoir nouer les deux disciplines pensant que la psychanalyse pourrait éclairer les si grandes lacunes de la culture matérielle. Je crois que ce n'était qu'une illusion. Il y a un vrai parallèle à faire entre psychanalyse et préhistoire, parce que les deux disciplines reposent sur la certitude de ne pas pouvoir compléter leur savoir. Dans la plupart des autres domaines, la mise au point de méthodes et outils plus perfectionnés laisse toujours espérer réduire ce que l'on ne sait pas encore. Ici l'origine est définitivement perdue et ce manque organise la pensée comme les méthodes de travail des préhistoriens et des psychanalystes.

Lacan s'est servi d'exemples issus de la Préhistoire. Il l'a fait lors de son Séminaire sur *L'identification* pour parler justement de cet effacement avec la définition du trait unaire. Il prend l'exemple d'une des côtes de mammifères gravées du Musée de Préhistoire de Saint Germain en Laye pour montrer que chaque encoche est un trait, un Un. L'événement ayant conduit à la coche, qu'il s'agisse de chasse ou d'autre chose s'est effacé et ne subsiste que dans cette marque, différence pure de par sa localisation dans la répétition des encoches.

J'ai eu besoin de ce détour pour essayer de mieux comprendre ce qui me poussait à participer à un cartel. Cette perte radicale qui m'a motivée dans la recherche en Préhistoire, je la retrouve dans la psychanalyse, à la différence qu'ici ma subjectivité est aussi en jeu. Ainsi, je ne pourrai objectiver totalement le savoir dont il est question parce qu'il noue la théorie analytique à ma propre expérience de l'analyse. Je n'occupe donc pas la même position face au savoir.

C'est comme cela que j'ai fini par comprendre qu'il ne pouvait s'agir d'une co-construction dans le cadre du cartel. Le savoir que je pourrai élaborer se fera grâce à l'écho et les remarques des autres participants, avec leur vision personnelle. Nous sommes comme autant de chercheurs solitaires mais, ensemble quand même dans ces rencontres.

Pour reprendre mon titre, y a-t-il du savoir sans partage. Je ne crois pas, mais je me suis sans doute trompée de partage et c'est cette articulation entre général et singulier qui m'intéresse, même si je ne peux pas encore en dire grand-chose de plus.

## Nathalie COMPANG

### Le cartel : transfert de travail et désir de travailler. Et quand ça rate ?

Lorsque l'invitation m'a été adressée d'intervenir au cours de cette journée, c'est avec grand enthousiasme que j'acceptais. Cela a été l'occasion de revenir sur des textes fondamentaux de Freud et Lacan, voire de les découvrir. Dans une première intention me venait l'idée de parler du transfert de travail, cher à l'école, dans la suite du chemin balisé par Lacan. Transfert de travail qui va de pair avec le désir de s'y coller à plusieurs pour tenter d'attraper des petits bouts de la doctrine, qui puissent laisser trace dans la praxis et une certaine façon d'opérer dans le travail clinique.

Après quelques détours, je me suis demandé ce que je pourrai bien dire sans faire trop répétition de ce qui se dira au cours de ces journées. Parler du cartel... la mince affaire...

Je tranchais pour quelques incursions au sujet de la fonction de plus une, à laquelle je m'attelle depuis quelques mois dans la mise en travail collective au sein d'un cartel qui a pour objet le séminaire sur l'angoisse, cartel qui a vu le jour en lien avec la journée nationale sur la thématique correspondante.

Et puis... que dire de ce dispositif lorsque ça rate ? Je reviendrai alors sur une mise au travail en cartel, qui s'est interrompue de façon brutale. Que devient alors ce désir de travailler ensemble à partir d'un travail individuel lorsque les conditions établies initialement font défaut ?

En 1964, au moment de l'Acte de fondation de l'École Française de Psychanalyse, Lacan énonce un certain nombre de principes destinés à remettre au centre de la cause analytique un travail dans le champ ouvert par Freud. Il se montre fort critique à l'égard des compromissions qui étouffent les progrès de la psychanalyse en « dégradant son emploi »[1].

Son vocable est tranchant et pugnace... La reconquête voulue porte un objectif de travail indissoluble nous dit-il d'une formation à dispenser. Lacan cherche alors à formaliser ce qui pourra soutenir le travail analytique tout autant que sa transmission au sein de l'École. L'engagement de ses membres dépendra d'un « contrôle interne et externe ». La psychanalyse ayant « des effets sur toute pratique du sujet qui s'y engage, le contrôle s'impose dès le moment de ses effets »[2].

Il définit des sections de travail spécifiques (psychanalyse pure/psychanalyse appliquée/ recensement du champ freudien) dont le but est d'éclairer l'expérience analytique ainsi que de la communiquer. Par ailleurs, il y déploie le canevas du cartel et lui confère une place singulière, « travail de base » dont le principe est le suivant : l'élaboration doit se soutenir au sein d'un petit groupe. Petit groupe qui « se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre étant la plus juste mesure »[3].

Il souhaitait que l'adhésion à l'École passe par l'inscription dans un « groupe de travail constitué », le cartel, lui donnant une orientation dans le sillon de la théorie élaborée par Freud. Le « principe de roulement » se trouve alors être la base d'organisation de l'École, que ce soit au sein des cartels ou des instances représentatives. Les éléments d'un groupe devront « permuter dans un autre ». Cet investissement dans le travail implique une organisation circulaire qui soutient l'association entre des personnes « ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation »[4]. Conception diamétralement opposée aux rapports de hiérarchie, d'élève et de maître.

Lors de la séance de clôture des journées d'étude des cartels de l'École Freudienne, en avril 1975, Lacan va entériner ce qu'il a souhaité pour les cartels. Ceux-ci visent le contournement de « deux écueils : le totalitarisme, comme le libéralisme »[5]. Il explicitera la fonction nécessaire de plus une personne et soutiendra à nouveau la condition souhaitable de l'entrée à l'école : « qu'on y entre à plusieurs têtes et au nom, au titre, d'un cartel »[6], ce malgré le travail individuel qu'impliquent les cartels.

Le cartel, de quatre à six... Lacan signifie la raison de ce choix comme liée à la structure même, « qui nommément considère comme trop peu le deux, et même le trois »[7]

Celles et ceux qui se sont engagés dans un travail de cartel, savent bien qu'il y a en jeu un savoir inconscient, supplément d'un savoir textuel, portés par un désir de savoir.

Ce désir, simple leurre s'il ne se combine pas à une notion de trou, de manque, nécessaire pour son émergence. Eve Cornet écrit qu'il s'agit pour chacun, de « faire son trou singulier entre savoir et ignorance », autrement dit, l'objectif n'est pas de comprendre mais « d'accepter de se faire trou... » [8] pour que puisse peut-être advenir un savoir troué.

Cette conception du travail en cartel n'est pas sans faire écho au propos de Lacan, faisant de la psychanalyse une praxis qui n'est pas une thérapeutique mais pouvant octroyer un mieux-être de surcroît. Le cartel serait-il au-delà d'un travail qui nous astreint à « suivre une littérature ardue »[9], un dispositif menant à occuper une place singulière face au savoir, décomplétée, pas sans connaissances qui s'articulent de surcroît ?

Et la plus une dans tout ça ?

Lacan s'opposait à toute « prise de pouvoir dans le discours analytique »[10] et défendait cette position avec l'invention de ce dispositif faisant garde-fou si je puis dire, face aux écueils des groupes, qui favorisent les rivalités, la concurrence, faisant naître à l'occasion des maîtres. Le transfert de travail, condition de l'enseignement de la psychanalyse, transmis d'un sujet à l'autre fait contrepoids aux petits pouvoirs. Lacan persiste tout au long de son enseignement dans une transmission orale, à l'instar des séminaires, qui nous dit-il : « ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert »[11].

De façon semblable, le cartel incite chacun dans son rapport à la parole et au savoir à prendre une part dans les élaborations qui s'inscrivent dans le cadre de l'École.

Travailler en cartel mène à un rapport particulier au savoir ou plutôt à un non-savoir auquel nous sommes tous soumis, et qui devient moteur dès lors qu'il n'est plus créateur d'angoisse ou d'inhibition. Il attise le désir et fait preuve, d'un certain « rapport à l'inconscient »[12].

Stéphanie Gillet Le Bon écrivait à ce sujet : « Quand le psychanalyste enseigne la psychanalyse, il parle à partir d'une « ignorance docte », au joint entre savoir et non-savoir, là où il n'y a pas un savoir déjà là dans l'Autre »[13]. Autrement dit, il se fait support du discours analytique, pour demeurer hors du discours universitaire ou du discours du maître.

Lacan démontrait que « la réalité d'un groupe relève d'un fantasme collectif, [...] constitué par la somme des fantasmes individuels de chacun de ses membres »[14]. L'institution de cette place de plus-une permet alors d'éviter les effets d'identification à une même image idéale que l'on retrouve dans les groupes classiques. Généralement il s'agit de l'image d'un chef, aux antipodes avec la fonction que Lacan a voulu promouvoir. Une personne garante du cartel mais n'incarnant pas une place de chefferie, encore moins de leader. Il n'est pas question d'animation du groupe, cette responsabilité étant portée par l'ensemble des membres du groupe.

Dans un texte sur les cartels, Patrick Valas met en lumière une considération de Lacan : il suffirait « qu'un s'en aille pour que tous les autres se dispersent »[15], le cartel avec son plus-un étant soumis aux mêmes risques car de même structure.

C'est à cet endroit qu'il me semble être pertinent de témoigner d'une expérience de cartel qui s'est essoufflé lentement alors qu'elle aurait dû prendre fin avec la disparition d'une de ses membres. Nous travaillions à l'époque à cinq sur le séminaire l'Identification. Geneviève Lacombe qui était notre plus-une, est décédée. Après avoir accusé le coup et pris le temps de parler longuement de la poursuite ou non de ce cartel, nous avons choisi à l'unanimité d'aller au terme de ce travail initié ensemble. Certaines avec l'idée que Geneviève qui ne renonçait certainement pas sur son désir, aurait apprécié cette continuité de travail, d'autres avec une sorte de fantasme d'hommage... Je me souviens de nos échanges qui avaient du mal à se structurer et à trouver une issue cohérente. Quoi qu'il en soit, nous avons repris, avec tous les aléas et résistances qui peuvent entraver un groupe lorsque son socle a été entamé. Au bout d'un moment, n'arrivant plus à avancer, nous avons décidé de mettre un terme à ce travail de cartel qui se transformait en de drôles de détours qui à tour de rôle nous décourageaient, nous agaçaient, mettaient à mal l'équilibre trouvé initialement. Il me semblait alors que la fonction vacante laissée par Geneviève, n'était plus tenue par aucune, laissant le champ libre à des effets de résistance voire d'absence d'engagement à l'endroit du travail à fournir.

J'en reviens à un texte de Jacques Adam qui écrit ceci : « la logique du  $x + 1$  du cartel confère à la plus-une personne du groupe la fonction de faire tenir ensemble ce qui se dénouerait si elle s'en désolidarisait » . Fonction privilégiée qui soutient une solidarité dans la tâche à accomplir. Toutefois, il s'interroge sur l'égarment des plus-uns dans la fonction d' « infinitude latente »[16].

Lacan énonçait au cours des Journées des cartels de l'EFP que « L'infinitude latente, c'est justement ça qui est le plus-une... Il s'agit que chacun s'imagine être responsable du groupe, avoir comme tel, comme lui, à en répondre... ce qui fait nœud borroméen est soumis à cette condition que chacun soit effectivement, et pas simplement imaginativement, ce qui tient tout le groupe. Alors ce qu'il s'agit de montrer, c'est non pas jusqu'à quel point c'est vrai mais jusqu'à quel point c'est réel, à savoir quelles sont les formes de nœud capables de supporter effectivement ce réel qui tient, qui tient à ceci que le fait qu'on en rompe un, suffise à libérer tous les autres »[17].

Nous comptons me semble-t-il sur Geneviève, plus-une de ce cartel, comme sur une analyste dispensant à l'occasion une fonction interprétative ou des éléments de savoir précieux. Or la responsabilité de chaque Un du cartel doit être engagée, ce que nous rappelle Lacan : que « chacun soit effectivement, et pas simplement imaginativement, ce qui tient le groupe »[18].

C'est donc bien le désir de savoir qui est à l'initiative d'un cartel, duquel naîtra un savoir inconscient, élaboré à partir du travail mené au sein du cartel. Voici une ressemblance avec le travail de l'analyse, qui installe un sujet sur les voies de ce savoir inconscient.

Si l'on peut associer le moment de conclure de l'analyse, à un temps propice aux ouvertures, ne pourrions-nous pas penser que les cartels, comme les autres dispositifs pensés par Lacan, ont tout à voir avec des ouvertures ? Ouvertures renouvelant le désir de savoir.

En 1967, lors de son allocution sur les psychoses de l'enfant, Lacan énonce que « la valeur de la psychanalyse c'est d'opérer sur le fantasme » et plus loin d'ajouter qu'il s'agit d'« appeler au sentiment de l'incomplétude ». Gageons alors que le plus-un ne vienne pas boucher le trou qui permet de laisser ouvert ce champ de l'incomplétude et n'occupe pas une place de maître.

Je conclurai ce texte plein d'interrogations sur les propos tenus par Lacan lors de la séance de clôture des Journées des cartels en 1975 : « Résumons-nous. Un symptôme, qu'est-ce que c'est ? C'est quelque chose qui a tout de même le plus grand rapport avec l'inconscient. Alors ce que je voudrais, c'est que la psychanalyse, tienne en tant que symptôme, parce que c'est quand même un symptôme rassurant ».

[1] Acte de fondation, *Autres écrits*, p.229.

[2] Note adjointe à l'Acte de fondation, *Autres écrits*, p.235.

[3] *Ibid.*, p.229.

[4] *Ibid.*, p.230.

[5] Journées des cartels de l'École freudienne de Paris. Maison de la chimie, Paris, Lettre de l'École freudienne, 1976, n° 18, p.263-270.

[6] *Ibid.*, p.263.

[7] Journées des cartels de l'École freudienne de Paris. Maison de la chimie, Paris, Lettre de l'École freudienne, 1976, n° 18, p.263-270.

[8] *Se faire le trou/tour du manque (se faire le toutou de l'objet a)*, Eve Cornet.

[9] *Situation de la psychanalyse en 1956*, Jacques Lacan, Les Ecrits.

[10] *L'affaire du 9 octobre*, Stéphanie Gillet-Le Bon, article de la revue *Champ lacanien*, Pages 127 à 138.

[11] Acte de fondation.

[12] *L'affaire du 9 octobre*, Stéphanie Gillet Le Bon.

[13] *Ibid.*

[14] *Effets des identifications de groupe*, Patrick Valas.

[15] *Ibid.*

[16] *L'opération cartel*, Jacques Adam.

[17] *Journées des cartels de l'École freudienne de Paris*, Maison de la chimie. Lettres de l'École freudienne, 1976, n° 18, p.252

[18] *Ibid.*



## Marie-Cécile MAURY

### Nous sommes « cartellisants » Nous sommes quatre et lisons

Dans mon parcours, je me suis toujours intéressée à la psychanalyse, et ce dès le début de mes études. Les théories Freudiennes sur l'inconscient m'ont de suite interpellée et m'ont longtemps accompagnées. Lorsque j'ai découvert Lacan, en ce qui me concerne en intégrant le collège clinique, il y a de ça plusieurs années, j'ai commencé à ouvrir ses livres, j'ai assisté à des séminaires, des conférences. Rapidement, je me suis sentie perdue et dépassée par l'ampleur de ce qui s'ouvrait à moi, tant c'était complexe. Pour le dire simplement : je n'y comprenais rien. A l'image de l'apprentissage d'une nouvelle langue, j'en découvrais ses subtilités, demandant de la précision et de la rigueur. Il est vrai que, quel que soit la langue, un mot, un signifiant, peut avoir plusieurs significations. Par exemple, selon le cas, un canard sera un animal, un journal, une fausse note, un sucre recouvert d'alcool pour être trempé dans le café... Et j'ai rapidement constaté que cela s'appliquait au vocabulaire Lacanien : certains termes pouvaient avoir une signification différente en fonction du contexte dans lequel ils étaient employés. Sauf que, plus finement encore, Lacan joue avec les mots (divan/dire-vent), avec leurs sonorités(jouissance/jouie-sens), leur écriture (grand Autre/petit autre), et comme si ce n'était pas déjà suffisamment compliqué de nous repérer, il en fait aussi évoluer le sens au fil des années et de son enseignement. Bref, un vrai labyrinthe ! J'avoue qu'au départ, ce constat fut assez décourageant, me donnant l'impression d'une immense montagne, presque impossible à gravir. Parce que ce que j'avais beau écouter, j'avais beau lire : j'avancais peu. Comment s'y retrouver et parvenir à déchiffrer ces mots, donnant la clé de théories essentielles, permettant de mieux se repérer dans la clinique, ces théories censées nous aider à nous orienter et à nous guider dans notre pratique ? Je décidai alors de confier mes questions et mes inquiétudes à une psychanalyste aguerrie, qui me fit remarquer que lorsqu'on est au pied de la montagne, on ne peut que la monter et elle m'encouragea alors à travailler en cartel, cadre de travail qui jusque-là m'était inconnu. Elle m'expliqua dans les grandes lignes, que l'objectif était de lire en petit groupe les séminaires ou autres textes de Lacan, afin de les déchiffrer. Ouf, nous n'allions pas vendre de la drogue dans le cadre d'une organisation criminelle ! Je choisissais donc de persévérer, retrouvant de la motivation et de l'espoir.

Un groupe restreint a donc été constitué, composé de novices comme moi, et de psychanalystes plus chevronnés. C'est-à-dire des psychanalystes expérimentés, qui s'étaient déjà confrontés à ces lectures, mais aussi à l'expérience du cartel. Notre première rencontre fut d'abord l'occasion d'évoquer et de comprendre les fondements du cartel, son cadre et sa nécessité. Ensuite, nous avons choisi un séminaire à étudier et posé une fréquence de rencontres. D'avoir cette nouvelle porte d'entrée aux théories de Lacan était comme une bouffée d'oxygène, voir même un soulagement, à l'idée de pouvoir en attraper des petits bouts et peut-être même des gros ! Du moins je l'espérais, je le fantasmais... Ce que je découvris d'emblée, ce fut notre nom en tant que participants à un cartel. C'est une des premières choses que j'écrivis sur ma feuille : nous sommes « cartellisants ». Avec un peu plus de recul aujourd'hui, en écrivant ce texte, et en me laissant aller à une certaine musicalité, j'entends à travers cette phrase les premières pistes de ce qu'allait être ce lieu travail : nous sommes quatre et lisons !

Effectivement, pour commencer par parler du cadre, Lacan en donne des contours précis dans son « acte de fondation de l'école » (Autres écrits). D'abord, nous ne devons pas être plus d'un certain nombre afin de rester un « petit groupe » : « 3 ou 5, mais 4 étant la juste mesure » selon lui, permettant ainsi une élaboration soutenue. Et nous devons choisir ce qui s'appelle un plus-un, c'est à dire une personne qui fera partie du cartel, qui sera au travail au même titre que les autres, mais à qui on va demander d'occuper un certain rôle, nécessaire au bon fonctionnement du groupe. Ce plus-un veille à ce que l'on se voit régulièrement, comme convenu, que lors de nos rencontres, les échanges se fassent autour de notre thème de travail, et pas uniquement autour des dernières actualités et des qualités de pâtisseries des uns et des autres, qui amènent à tour de rôle des petits gâteaux de leur composition, qui s'assure aussi du coup que notre séance ne soit pas trop grignotée par le fait de manger, en surveillant la montre, parce que finir à l'heure, c'est important ! Cette organisation circulaire davantage que hiérarchique, encourage à la fois le travail de groupe et le travail que chacun poursuit individuellement. C'est une des découvertes que je fis : chacun arrive avec sa ou ses questions et tente de trouver sa réponse au fil du travail et des avancées.



Ce qui m'amena donc à réfléchir, n'ayant pas vraiment de question précise de départ, puisque mon attente de base était d'en apprendre le plus possible dans ce lieu... Et d'ailleurs, je ne vis pas de suite l'intérêt de se restreindre à une question pour nous guider, tant j'étais désireuse de savoir ! Mais, mes attentes très générales s'affinèrent au fil des mois et des séances, se resserrèrent sur ce qui m'intéressait moi particulièrement. Et sans vraiment m'en rendre compte, une question se dessina, orientant plus clairement mon chemin.

Parlons-en justement de ce chemin. Quels sont les éléments qui ont favorisé cette avancée chez moi ? Certainement de lire, en groupe restreint, avec comme objectif le déchiffrage. Chaque mois, dans l'intervalle de nos rencontres, nous devons lire un chapitre du séminaire, pour ensuite en parler ensemble pas à pas, page à page. De mon expérience, l'avantage d'être peu, au-delà du fait d'apprendre à se connaître, c'est d'avoir le temps. Le temps pour que chacun prenne la parole, pose ses questions, évoque ses incompréhensions, apporte son savoir, déroule ses hypothèses, donne sa lecture du texte, partage son expérience et sa clinique pour tenter d'éclairer le propos. C'est le temps de se tromper, de se corriger, de faire des retours en arrière, des digressions, et soudainement, de se laisser surprendre par un éclaircissement, permettant de faire la lumière sur un point. Mais surtout, pour moi, c'est le temps de s'expliquer toutes ces choses simplement, parce que l'enjeu, c'est quand même de finir par en comprendre quelque chose, quel que soit de l'endroit où on part individuellement. C'est cette approche plus accessible, qui me permis d'approfondir à mon rythme, pour finalement en dégager un savoir. Et pas uniquement un savoir sur une théorie, un concept, ou l'articulation de concepts, aussi un savoir sur quelque chose d'encore plus basique, mais élémentaire : l'explication des mots.

Au début de ma formation, je me souviens être ressortie frustrée d'un séminaire, frustrée que les mots n'y soient pas davantage expliqués. Comme si on parlait du principe que les termes étaient connus de l'assemblée, faisant partie d'un vocabulaire commun, que l'on partagerait entre avertis. Pour me changer les idées, je décidai en rentrant chez moi de faire un gâteau. Sur mon livre, à la page de ma recette, en lisant les indications données pour le réaliser, je constatais que j'avais besoin de comprendre ce que signifiait : faire une émulsion, chemiser le moule, utiliser un chinois, ou foncer la pâte, avant de commencer, pour pouvoir avancer. Constatant que l'explication de ce vocabulaire technique et spécifique ne se trouvait pas sur cette page, celle de ma recette, je me rendais sur internet pour en chercher les définitions. C'est là que je compris ce point, qui fut important pour moi : lors d'un séminaire de psychanalyse, c'est sensiblement la même chose, ce n'est pas le temps de tout expliquer, de tout détailler, de tout définir, particulièrement les mots, il faudra alors un autre moment, un autre lieu, pour prendre le temps d'en explorer les contours, d'en comprendre les subtilités. Et de mon expérience, je pense que c'est davantage celui du cartel, celui où on mène une « élaboration soutenue ».

Mais cette élaboration et cette construction de savoir n'aurait pas été possible si nous n'avions été que des novices en psychanalyse lacanienne. C'est tout l'intérêt du travail en cartel : que des personnes de niveaux différents travaillent ensemble, des novices et des plus aguerris. C'est ce qui permet une transmission de savoir, parce que sinon, nous pouvons pendant longtemps tourner en rond, si personne ne vient expliquer à un moment ce que Lacan voulait dire. Dit comme ça, ça peut donner l'impression que la transmission ne se fait que dans un sens. Alors que pas du tout. Je fus agréablement surprise de découvrir que la parole des débutants est encouragée et même attendue, parce que ce temps est un échange, où la moindre question, des plus basique qu'elle soit, est une porte ouverte vers la réflexion, amenant la remise en question des savoirs, la nécessité de réexpliquer ce qu'on sait déjà ou ce qu'on croit savoir. Et les personnes que j'ai rencontrées, malgré leur grande expérience, n'ont jamais cessé d'apprendre et de lire Lacan : relire un séminaire, c'est attraper un détail que l'on n'avait pas vu la première fois, c'est revoir des choses anciennes que l'on avait peut-être oublié, c'est de comprendre avec un nouveau regard, avec un tour de plus.

Ce que ça a mis en avant, au-delà de l'idée qu'étudier Lacan pouvait durer toute une vie, c'est aussi cette idée de mouvement : continuer à lire Lacan à plusieurs oui, mais pas toujours avec les mêmes personnes. Lacan dit que, « après un certain temps de fonctionnement, on peut permuter dans un autre », puisqu'un cartel a une fin. Ne pas excéder un certain nombre d'années de travail donne l'assurance de ne pas faire de l'entre soi, c'est-à-dire de rester coller les uns aux autres, pour finalement tourner en rond. C'est aussi d'ailleurs le rôle du « plus un », de s'assurer que le nombre d'années définies soit respecté et aussi, d'encourager chaque cartellisant à réfléchir à l'issue qu'il souhaite réserver à son travail, notamment, la production d'un écrit. En ce qui me concerne, j'ai souhaité faire une production de cartel pour rassembler mes idées, m'aider à synthétiser, y voir plus clair... Et après plusieurs années, il y avait du travail !

D'emblée, mon texte fut orienté par cette fameuse question qui s'était dégagée chez moi au fil des années, m'en donnant même le titre. L'écriture me permis de repérer les points que j'avais compris, parce qu'il y en avait, et même beaucoup ! De repérer aussi ceux que je n'avais pas compris et il y en avait aussi beaucoup... et bien sûr de voir si j'avais finalement réussi à répondre à ma question. J'ai fait aussi ce choix de l'écriture pour partager avec celles qui m'avaient accompagnées, ce que m'avait apporté ce travail en cartel.

Ceci nous amena, à l'issue de ma lecture, à une discussion concernant mon texte et particulièrement les points qui m'apparaissaient encore flou. Et aux vues de toutes les questions qu'il me restait, ce fut une évidence de vouloir poursuivre d'apprendre dans ce lieu qu'est le cartel, qui pour moi est un lieu que je peux qualifier de privilégié.

Pour conclure, vous l'aurez compris, j'ai investi le cartel. Ce lieu qui permet de ne pas se retrouver seul face à la psychanalyse lacanienne et aux incompréhensions que cela suscite. Ce lieu qui permet d'avoir des réponses, incomplètes certes, pleines d'incertitudes assurément, changeantes puisque la théorie de Lacan est en mouvement, mais pouvant nous guider dans notre travail, en nous donnant petit à petit, à travers ce travail de traduction et de transmission, un certain savoir. Et c'est après avoir terminé mon premier cartel, que quelques-unes de mes inquiétudes s'apaisèrent. Constat fait que ce n'est pas si grave de ne pas avoir terminé de lire un Séminaire au terme du nombre d'années prévues, qu'il est plutôt normal de ne pas tout comprendre d'un Séminaire, comme il est clair qu'on ne peut pas tout comprendre des théories de Lacan et de son enseignement.

## Muriel SACHELLI

### Le cartel, modalité de transmission d'une psychanalyse vivante

*Comment vivre sans inconnu devant soi ?  
René Char*

Lacan a pu dire que la psychanalyse est intransmissible[1] si bien que l'analyste doit la réinventer pour chaque patient en fonction des singularité et inventivité de son dire, comme il lui est nécessaire pour ce faire de "désapprendre" le savoir précédemment acquis.

Pour autant, élaborant la question de sa transmission comme celle de ses modalités, il a donné au dispositif du travail en cartel une place centrale : dès son Acte de fondation, plaçant l'École sous l'égide du travail, il souligne que le travail passe par le cartel, plus que par les conférences, cours magistraux et autres colloques. Et de préciser que « L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. », séminaires et cours ne fondant rien s'ils ne s'étayent du transfert.

L'étymologie l'enseigne : le signifiant transmission désigne le trajet, la traversée, le passage[2], ce dont mon travail va tenter de rendre compte : tentative de repérer et restituer ce qu'aura opéré pour moi le travail en cartels, notamment en termes de cheminement subjectif eu égard à la question du savoir, du rapport au savoir, du désir de savoir. Témoigner donc, porter témoignage de ce en quoi ce travail vivifiant a constitué un lieu de passage, d'élaboration d'un certain savoir sur la psychanalyse, comme des effets qu'il n'a pas manqué de produire.

Durant les premiers cartels auxquels j'ai participé, je n'appréhendais pas la place de +1 occupée par des psychiatres-psychanalystes comme une fonction, celle d'incarner ce qui permet et soutient le travail de chacun. Ceux qui l'occupaient constituaient alors pour moi, d'autant plus qu'affublés de ce signifiant « plus » - prélevé dans +1- , un idéal à atteindre. Perçus comme puits de savoir, détenteurs d'un savoir fétichisé, investis comme sujets supposés savoir tout de l'œuvre de Lacan, ils disposaient à mes yeux d'un bagage théorique tel qu'il en devenait écrasant, inatteignable, produisant des effets d'inhibition, notamment quant à l'élaboration d'interrogations qui me soient propres et à celle d'un produit de cartel. Cette question faisait écho à mon histoire personnelle : le signifiant « avoir du bagage » dont usait ma mère a jalonné mon enfance, imprégné ma scolarité, le projet maternel pour moi consistant à acquérir ledit bagage pour la réparer elle, accomplissant ce qu'elle n'avait pu, si bien qu'elle me destinait à réaliser ce projet pour elle : obtenir mon bac et entreprendre des études pour devenir, précisément, enseignante, soit celle qui sait et transmet son savoir. En outre, le savoir revêt au sein de la famille et du milieu dont je suis issue d'autres enjeux : considéré comme détenu par les classes supérieures, obligation est faite de l'acquérir pour échapper à sa condition et, pour reprendre la commande parentale en son énonciation même, « faire mieux que nous ». Avec, il va sans dire, toute la charge de dénigrement de soi et d'ambivalence que cette injonction surmoïque de dépassement comporte, en termes œdipiens comme sociaux. Acquérir le savoir consiste dans ce contexte familial en un impératif d'accumulation de connaissances glanées auprès de maîtres loin d'être désireux de les partager, afin d'atteindre à un idéal, assignation paradoxale s'il en est : identifie-toi à nous et à notre milieu – au passage amplement dévalorisé puisque privé d'un savoir qui lui soit propre, voire entretenant la haine de soi - identifie-toi à nous donc, et deviens autre. Autant dire qu'il s'agit de dépasser parents et classe sociale, trajet sans billet de retour.

Dans le travail de cartel, la visée du travail comme la relation transférentielle au +1 seront empreintes de ces méprises : supposition d'un savoir total permettant l'accès à un statut envié d'une part, et confusion entre accumulation de connaissances et savoir incluant de structure un point de non-savoir d'autre part. Faite du bois de cette expérience intime et sociale, je ne percevais pas le +1 comme provoquant et soutenant l'élaboration mais comme incarnation du savoir, un « plus de savoir ». Le savoir, total, que je lui supposais exerçait une fascination telle qu'elle faisait bouchon, limite au travail, bouchon constitué par un savoir institué, auquel le texte donne accès pour peu qu'il soit traduit par le docte +1.

Or, Lacan le souligne[3] « à persuader l'autre qu'il a ce qui peut nous compléter, nous nous assurons de pouvoir continuer à méconnaître précisément ce qui nous manque. » et, ce faisant, à ne pas nous mettre en mouvement, pour ainsi dire au pas du désir.

Ainsi, me situais-je en une position subjective du côté de l'élève : élève, qu'il soit bon ou mauvais, confronté à un maître, sachant, détenteur d'un objet agalmatique susceptible de me combler.

Élève en attente d'un travail de traduction effectué par l'autre, sans que je n'aie à y mettre du mien (ce qu'une conférence, un colloque ou tout autre cours remplit aussi bien), autant dire une manière de résister à ce que le cartel constitue en propre - une appropriation subjective voire un procès de subjectivation - et de le déjouer. Un changement de position subjective et de rapport au savoir s'est ensuite opéré : passage d'une imputation de savoir à une destitution du supposé savoir. Un déplacement a eu lieu, d'une manière qui m'a été propre, jusqu'à me rendre au fait que, si l'Autre ne sait pas tout, il m'est permis de savoir, accession à un « tu peux savoir » avec les conséquences que cela entraîne. Déplacement dont je tente après-coup d'examiner les ressorts et exigences qu'il comporte.

Le texte lacanien déjà, porte la marque de l'oral, du *work in progress*, et ne se prête pas à une lecture univoque si bien qu'il ouvre à des lectures diverses à partir de l'expérience intime et professionnelle propre à chacun, pour peu que l'on s'y autorise.

La lecture à voix haute fait exister le texte qui, sans cette voix, reste une chose morte, lui donne corps, et donnant accès à cette indispensable dimension, contribue à me forger un savoir qui me concerne, non une doxa. Le va-et-vient entre l'écrit et la parole implique le lecteur, à son insu par l'implication de son corps, de sa voix, laquelle le fait « contribuer » à la vie du texte qu'il lit avant que de se rendre compte que, comme celui qui regarde un tableau, il fait vivre l'œuvre.

Outre l'accès au plaisir du texte[4], le travail en cartel ne manque pas de produire des effets de surprise, ouvre à l'étonnement : tel cartellissant propose une métaphore inédite créant un moment de saisissement, soulignant que l'on peut en passer par une appropriation singulière, user de métaphores et « faire jouer » les signifiants pour appréhender la complexité du texte. Les échanges entre cartellisants, les questions posées, l'expression de désaccords, la confrontation de points de vue hétérogènes quand ce n'est contradictoires, constituent une sorte de preuve en acte de lectures diverses, singulières, et de l'existence de sujets prêts à y prendre leur responsabilité.

Enfin, la posture du +1, favorisant le transfert de travail, m'a permis de revisiter ma position subjective : il n'est pas venu saturer ma demande (demande de se situer en maître dans laquelle j'étais inscrite durant les premiers cartels auxquels j'ai participé, demande de charisme, demande de savoir), loin s'en faut. Cette position, consistant à plutôt faire déconsister quelque chose, a, pour moi, fait événement, il y a eu un franchissement permettant le passage de la croyance en un sujet supposément détenteur du savoir - position où l'on s'en remet à l'Autre - à une position où l'on peut s'autoriser de soi-même. Comme certains de ses propos ont produit des effets de désacralisation du savoir : je me souviens d'un « c'est chiant ce passage... passons-le » ; s'autorisant à ce faire, il m'y autorise.

Le transfert de travail qui avait d'abord fonctionné comme fermeture (tendance à se clôturer sur un savoir) s'est alors constitué comme moment d'ouverture (moteur d'élaboration de savoir) et/ou relance du désir de savoir. La question du désir en jeu a depuis lors primé sur celle du « bagage » théorique dont dispose chacun de nous. Je n'ai plus perçu le +1 comme sachant mais plutôt en place de m'aider à m'orienter dans mes questionnements cliniques et théoriques, venant avec des interrogations permettant de repérer mes propres questions et de les élaborer, ce qui a initié un nouveau rapport au savoir, savoir à construire, à inventer au un par un, plus que déjà là, constitué.

Plaisir, sinon de découvrir que le plus ardu peut s'avérer accessible, moyennant un certain travail qui l'aura rendu tel, un amour de transfert dont bénéficie le +1, dont il se sert pour le détourner de sa personne vers un amour du savoir. Au-delà d'étudier le texte, plus encore de le rendre compréhensible, il s'est alors plutôt agi d'entendre ce qui s'y dit, forme pour moi jusque-là inédite de la relation au texte de Lacan, passage d'une obstination à accumuler des connaissances, à l'appréhension d'un texte certes complexe, mais qui se révèle à ma portée, du fait de l'effacement du Sujet Supposé Savoir, lequel m'a permis de m'en « emparer » singulièrement. A défaut de résoudre les difficultés auxquelles le texte confronte, ou de les gommer, le cartel m'a invitée à m'expliquer, à répondre de mes positions eu égard au texte.

Ainsi, comme chacun chacune, y a mis du sien, j'y ai mis du mien, j'ai cheminé à mon rythme, à mon pas, fruit et écho de mes désirs et expériences, de mon rapport au savoir singulier et des ressources qui me sont propres, jusqu'à subjectiver, faire mien, m'approprier des bouts de savoir, substituer à la passion d'accumuler des connaissances la production de bouts de savoir, non un savoir déjà là, à prendre, mais à construire, ce qui nécessite d'y mettre du sien.

Cheminement de l'envie, volonté, demande ou encore amour de savoir (du côté de l'accumulation de connaissances) au désir de savoir ouvrant à un savoir vivant. Nouage du désir au savoir, un savoir pas sans désir, auquel il se noue, dont il est indissociable.

Chaque bout de savoir peut alors être interrogé et mis à l'épreuve de mon expérience intime et clinique, permettant d'articuler lecture des textes de Lacan et lecture du symptôme rencontré dans ma pratique clinique.

Si le travail clinique de la cure, est d'amener le patient à s'approprier sa condition et assumer sa position, à prendre lui-même ses propres décisions, au lieu de s'en remettre à d'autres, le travail du cartel revêt avec lui une homologie de structure et de visée eu égard au rapport au savoir : il pousse à ne pas s'en remettre à un autre et à se tenir pour responsable et avisé de ce que l'on fait de ce que l'on est/sait. Ce travail m'a faite pour ainsi dire responsable de ma lecture, soit, alliant à la fois rigueur dans la lecture et le maniement des concepts, et liberté d'en user d'une manière qui me soit propre.

S'il ne constitue pas une fin en soi mais le truchement par lequel s'exécute le travail (lieu de production d'un savoir, d'élaboration en lien avec la pratique clinique), l'on ne peut pour autant le réduire à en être le moyen : il comporte aussi une face de rectification subjective rendant ce travail possible par le biais du transfert, rectification modifiant le rapport au savoir.

Loin d'une transmission magistrale, il constitue un accueil au un par un de chaque rapport au savoir, non un « pour tous » qui laisserait échapper ce qui est propre à chacun, mais une place faite à la singularité, aménageant les conditions susceptibles de permettre à chacun d'appréhender et penser le rapport qu'il entretient avec le savoir via le transfert au Sujet Supposé Savoir.

Ainsi, le cartel constitue un mode de transmission de ce que la psychanalyse a de spécifique : un savoir pas tout (différant de l'accumulation de savoir totalisante et de ses excès ou risques de savoir total et totalitaire), un savoir incluant en lui-même un point de non savoir (consubstantiel à la condition du parlêtre, dont le langage, qui lui permet d'accéder à son statut de sujet divisé, ne peut tout signifier, un reste demeurant in-symbolisable) : il y a un impossible à savoir, du non savoir avec lequel il faut faire et savoir y faire, il s'agit donc d'accepter voire cultiver des trous dans le savoir.

Sa visée diffère de celle d'un « tout savoir » propre à la psychologisation et au scientisme, laquelle s'accompagne, idéologie néfaste et funeste, politique dangereuse de la connaissance, du contrôle et de la maîtrise d'autrui. Ici, à l'opposé, tout un chacun assume lui-même son rapport au savoir avec le temps et le procès qui lui est nécessaire pour ce faire, et ce, avec un style qui lui est propre, modalité de transmission loin des us et normes de l'Université.

Jusqu'à l'élaboration de ce que Michel Lapeyre nomme un savoir d'expert, faisant objection à une politique du tout savoir : différent de la position de l'expert, de l'universitaire se voulant objective, scientifique, car ce n'est que par le truchement du désir, de « ce que à quoi chacun y est le plus intéressé » qu'il peut le mieux s'engager dans l'élaboration du savoir.

Autant dire que le cartel constitue une pratique à rebours du monde contemporain tel qu'il va. A l'encontre de ce que l'époque contemporaine produit de déshumanisation, d'anonymat, de bureaucratisation, de technicisme voire de technocratie, de normalisation et de protocolisation, il permet l'élaboration d'un savoir singulier. En des temps où le savoir est marchandisé, devenant bien de consommation, mais également homogénéisé via la science, le travail en cartel consiste à assumer ce qu'il en est de notre responsabilité, ne pas abandonner notre liberté de sujet, ne pas céder sur notre désir de savoir débarrassé de sa pente totalisante.

Si la science ne peut se passer du sujet qui la fabrique, malgré ses efforts pour atteindre à un savoir objectif et généralisable, le cartel met au centre de la transmission la question du sujet, et la nécessité de miser son désir. Il ne prétend pas dire la vérité de Lacan et de son œuvre, se soutenant ainsi, du Discours du Maître, il vise plutôt à une appropriation singulière de son dire : là où la référence seule écrase, fait taire, travailler en cartel permet de lui adjoindre une élaboration singulière née du désir de savoir.

De même, s'expérimente dans le cartel une modalité de lien social qui invite non pas à faire foule ou se fondre dans la masse, à s'agglutiner, s'agréger en groupe, mais plutôt à se séparer afin de faire lien réellement, et pouvoir participer à l'œuvre commune en apportant sa pierre à l'édifice.

Un lien, s'étayant du désir inéliminable de chacun, qui fait tenir ensemble et séparés, chaque-un parmi d'autres, modalité qui prend acte et soutient la singularité de chacun, soit ce qu'il a d'unique, le rendant insubstituable (s'inscrivant en faux contre la rengaine maintes fois rebattue du néolibéralisme « personne n'est irremplaçable»). Un lien qui, plutôt que chercher à s'y forger un savoir qui serait susceptible de le combler, amène chacun à chercher ce qui de son désir propre est en jeu.

Autrement dit, une dimension du collectif qui ne soit pas, comme dans le lien social contemporain animé par le discours capitaliste, du registre de la lutte des places, d'une concurrence pour le pouvoir, mais favorise et promeuve une modalité de lien propice à la construction par chaque-un d'un savoir singulier qui soutienne la construction d'un savoir tout aussi singulier par l'autre, élaboré à partir des questions singulières qui l'habitent et orientent son désir de savoir. Car individuel et collectif loin de s'opposer, ne sauraient aller l'un sans l'autre, se soutenant mutuellement.

Ce faisant, le cartel participe à ce qu'il y ait des sujets qui en passent par le manque de l'Autre, et donc qui œuvrent avec de petits autres réels, leurs singularités et exceptions, condition requise pour qu'il y ait des sujets en lien, non en rang, en ordre si ce n'est aux ordres. Recevant et accueillant si ce n'est encourageant un style propre à chacun, manière de s'inscrire en faux contre la passion d'uniformisation, de massification, de normalisation du capitalisme, et la servitude volontaire qu'elle entraîne, le cartel favorise l'invention et, à travers elle, le renouvellement du vivant. Il promeut une psychanalyse vivante et viable, diverse et prête à appréhender les métamorphoses de la contemporanéité, favorise le vif de son tranchant.

Il concourt ainsi à la transmission d'un savoir vivant : l'enseignement de l'œuvre de Lacan se poursuit grâce à chacun, chacune qui s'en est saisi, à partir de son propre rapport à la psychanalyse : pas de neutralité ou d'objectivité de la démarche mais un engagement, une implication dans sa lecture, une application, une participation (à l'opposé de la science qui forclôt le sujet), transmission d'une psychanalyse impliquée plus qu'une « psychanalyse appliquée ». Une psychanalyse vivante à double titre, parce qu'à travers ce dont chacun-chacune vient témoigner, l'inscrivant sur le registre de l'expérience singulière, il la situe d'emblée et la distingue tout en la généralisant, et vivant parce qu'à chaque fois réinventée.

Nos devanciers, Freud et Lacan, nous ont transmis un savoir qu'il nous faut entretenir comme le fait un artisan qui n'a de cesse d'entretenir ses outils pour en garantir l'efficace, ce que permet le cartel en cultivant désir, enthousiasme, plaisir dans le travail. Il participe ce faisant, de la formation de sujets pouvant être des lecteurs dégagés des injonctions contemporaines à la « communication », qui s'autorisent à devenir des scripteurs inventifs. Par ses effets de création, il permet de se situer tant du côté de la « gaieté du désir » que de la « joie de l'invention[5]».

[1] J. Lacan, 9e Congrès de l'École Freudienne de Paris sur la « Transmission », *Lettres de l'EFPP*, n° 25, vol. II, 1979, p. 219.

[2] Centre national de ressources textuelles et lexicales.

[3] J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p.121.

[4] R. Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, Points essais, 1973.

[5] M. Lapeyre, *La méthode clinique ; le savoir du psychanalyste, pas tant, pas tout*, Éditions De L'Insu, 2019.



## Anne-Marie COMBRES

### Où en est-on avec les cartels ?

Tout d'abord je voudrais dédier cette intervention à notre collègue et ami, membre du Collège international de la garantie, Ricardo Rojas, de Medellin qui est décédé ce vendredi. Il était très impliqué dans l'École et j'ai particulièrement apprécié de travailler avec lui, ces deux dernières années, tout comme en 2014-2016 où nous avons fait partie du même cartel de la passe. A Medellin, il nous avait alors chaleureusement reçus chez lui avec Béatriz Maya, son épouse, vers laquelle vont mes pensées. Il va nous manquer...

Bien sûr je remercie les collègues qui ont organisé cette journée anniversaire de la création d'une École et contemporaine de la mise en place du cartel, pour leur invitation et la préparation de cette rencontre.

J'ai été invitée si j'ai bien compris, au titre de ma participation au Collège International de la Garantie (CIG) et, de ce fait à des cartels de la passe, à quoi s'ajoute depuis peu ma participation à un cartel dit intercontinental.

D'où quelques remarques sur mon titre : « Où en est-on avec le cartel ? » que j'avais donné à Geneviève Faleni dans l'urgence !!! alors je rectifie : où en est-on avec les cartels dans cette École, et plus spécifiquement en ce qui concerne les cartels du Collège International de la garantie (CIG) ?

Qu'est-ce que le CIG ? je le rappelle pour ceux qui, inscrits ou pas dans un cartel, n'en auraient qu'une vague idée. Il s'agit d'une instance qui a été mise en place dans notre École afin de nommer les Analystes de l'École (AE) et les analystes Membres de l'École (AME). En effet, L'EPFCL reprend les deux titres de garantie définis par Lacan dans « La Proposition du 9 octobre sur le psychanalyste de l'École ». C'est une nomination qui tente de faire garantie : les premiers (AE) sont nommés après l'examen du témoignage qu'ils ont pu apporter sur leur passage d'analysant à analyste lors de leur participation à la procédure de la passe. C'est le résultat d'une offre qu'ils adressent à l'école. Les AME sont nommés par une commission d'agrément internationale issue du CIG, et ceci sans qu'ils l'aient demandé. « L'École décerne, sur son initiative, le titre d'AME, aux analystes qui ont fait leur preuve comme praticien. Il sanctionne la confiance faite au praticien qui a suffisamment fait ses preuves pour que l'École le garantisse au regard de l'extérieur. Les propositions au titre d'AME sont faites localement par des Commissions d'École locales, qui les transmettent à une Commission d'Agrément Internationale. Celle-ci, composée au sein du Collège international de la Garantie, établit tous les deux ans la liste des nouveaux AME. »

Le Collège international de la garantie se compose actuellement de 17 membres qui ont été élus - après avoir posé leur candidature - par la communauté. Les élections ont lieu dans les différents pays de l'Internationale des Forums (IF).

Après ce petit préambule, j'en viens à la question pour laquelle je suis là. Il n'est pas anodin que cela s'inscrive dans Le moment de conclure, puisqu'il s'agit à la fois d'intervenir dans la séquence dernière de cette journée, mais également de parler des cartels qui ont aussi une mission de « conclusion » par rapport aux témoignages qu'ils vont entendre de la part des passeurs. Avec cette remarque tout de même que conclure, ce n'est pas fermer, mais plutôt tirer les conséquences de ce qui a été énoncé, et donc ouvrir à d'autres choses.

Si Lacan nous a donné la formalisation du cartel c'est en tant qu'outil pour chacun de ceux et celles qui participent dans une École à la culture du discours analytique ; Il considérerait que cette participation pouvait être une voie d'entrée possible dans son École.

Au moment où Lacan a inventé le dispositif du cartel il ne l'avait pas encore lié à la procédure de la passe, qui fonctionnait jusque-là avec un jury qui statuait sur l'issue à donner au témoignage. C'est avec l'École de la Cause que les cartels dits de la passe ont été constitués pour entendre les témoignages transmis par les passeurs, mais il semble qu'ils aient plutôt fonctionné comme jury. Après la scission de 1998, nous avons, en fondant l'EPFCL décidé de poursuivre l'expérience de la passe avec le fonctionnement des cartels du collège international de la garantie.



J'avais participé à un CIG en 2014-2016, dans lequel nous avons décidé de mettre en place deux types de cartels :

**1. Les cartels de la passe.** Ils statuaient sur les passes et étaient composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

**2. Les cartels du CIG.** Composés au sein du CIG pour la durée du mandat par accord mutuel entre tous les membres du CIG, ces cartels ont travaillé sur certaines des questions cruciales de la psychanalyse soulevées dans le dispositif. Le ou les thèmes choisis par chacun d'entre eux étaient communiqués au début de leur fonctionnement.

Deux types de cartels, donc, mais tous obéissaient au même principe de composition : chacun comprenant au moins un membre de chaque dispositif : un membre d'Espagne ou d'Italie, un membre d'Amérique du Sud, trois membres français.

Cette première expérience a été pour moi très enseignante, et j'ai eu la chance d'avoir été partie prenante pour trois nominations. Un des moments forts étant la discussion après les témoignages qui nous avait amenés à une conclusion commune, avec la satisfaction qui l'accompagnait.

Pour ce qui était des cartels permanents, la rencontre se faisait avec Skype et nous avons été confrontés à l'aléatoire des connexions ! Mais pouvoir échanger avec des collègues dans des langues différentes incite à s'expliquer plus précisément et à prendre en compte les différences de conception de certains points théoriques.

Ces dispositifs contribuent à mon sens à susciter et à conforter le transfert des analystes à la psychanalyse, les appelant à penser la psychanalyse, ce qui était bien l'intention de Lacan lorsqu'il a instauré la passe et le cartel. En effet, dans la Proposition de 1967, il écrit : « Cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici je m'occupe, celui où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre École peut s'employer à dissiper[1] » .

Il est essentiel de relever que, une non nomination ne met pas en cause l'analyse du passant – Colette Soler le soulignait en 2007 dans son article sur l'offre de passe : « Ça indique seulement que son témoignage n'a pas éclairé le pourquoi et le comment », qu'il n'a pas permis de saisir : « si au-delà de s'être analysé, il a capté quelque chose d'une part au moins du procès lui-même ».

Le dernier CIG 2022-2024 auquel je participe et qui va se terminer en fin d'année a introduit quelques modifications : nous avons souhaité expérimenter durant les deux années de notre mandat une innovation conséquente dans la modalité du travail à plusieurs par rapport aux cartels permanents qui avait été lancés en 2014. Les débats épistémiques ont lieu non plus dans ces cartels, qui malgré leur mérite avaient l'inconvénient de fractionner les échanges, mais dans les réunions plénières des 17 membres du CIG. (Nous ne sommes plus 17 mais 15, du fait de la démission pour raison de santé de l'une des membres et du fait de la mort toute récente de Ricardo Rojas, notre collègue de Medellin...).

Les membres du CIG se réunissent périodiquement comme ils le font déjà au sujet des passes après que les cartels de la passe se soient prononcés, pour élaborer sur des problèmes cruciaux de la psychanalyse en intension, ceux surtout qui se présentent dans les passes entendues. Cette nouvelle disposition vise à une meilleure mise en commun. Ils veilleront à rendre compte de leurs débats et à évaluer cette nouvelle formule de travail à la fin de leur mandat.

Chaque cartel est autonome dans son travail. Il prend sa décision souverainement et cette décision n'est pas questionnée par le CIG. Par contre, un temps est prévu dans les rencontres, avec l'ensemble du CIG, pour que le cartel explique ses raisons.

Dans la constitution des cartels, une attention particulière est portée sur les incompatibilités : l'analyste, le contrôleur, et les rapports personnels.

Tout cela est indiqué dans le règlement intérieur. Les incompatibilités ne sont pas toujours faciles à observer et donc chaque membre du CIG peut s'exprimer par rapport à ses propres incompatibilités ; en effet il y a toujours des informations que nous n'avons pas.

Dans l'écoute des témoignages de passe se pose parfois, pour les cartels, la question des traductions. Pour obtenir un traducteur externe au cartel, on fait souvent appel à des personnes qui ont été et qui ont déjà travaillé dans le dispositif.

Ce travail partagé est fondateur de liens et d'une réflexion commune. Alors quel lien ? quel rapport au savoir ?

Le désir de savoir qui survient à la fin de l'analyse, que viserait-il sinon un savoir de la structure ? Que recouvre au juste l'expression : transfert de travail ? « Transfert » comporte en soi un déplacement d'un lieu à un autre, transfert analytique, travail du transfert oui, on voit tout de suite, mais transfert de travail ?

Ne pourrait-on pas dire que pour poursuivre dans la difficile tâche de penser la psychanalyse, il est nécessaire, à la fois de s'en tenir au désir de savoir, mais aussi de « se tenir » au désir de savoir des autres avec qui nous échangeons ? Faire accord pour tenir la corde.

Certaines remarques sur le cartel par exemple le donnaient, si je m'en souviens bien, comme mise en fonction du discours analytique, de par le fait que chacun y est amené à faire part à d'autres de son élaboration, dans la liberté de parole la plus grande possible. Dans le cartel, « il s'agit que chacun s'imagine être responsable du groupe ».

Alors, transfert analytique ? S'il y a un désir de savoir à l'œuvre dans le cartel comme dans nos rencontres, peut-on parler d'amour qui s'adresse au savoir, ce qui est le propre du transfert analytique ?

Lacan le 11 décembre 1973, après avoir spécifié que l'analyse n'emploie pas le transfert mais la parole, précisait que le transfert n'est pas un moyen. « C'est un résultat, qui tient à ce que la parole - par son moyen, moyen de parole - révèle quelque chose qui n'a rien à faire avec elle, et très précisément le savoir, qui existe dans le langage [2] ».

Nous avons donc à tenter de favoriser l'émergence de ce savoir, par le travail des cartels, mais bien sûr, en premier lieu par celui de la cure.

---

[1] J. Lacan, *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*, *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p. 252.

[2] J. Lacan, *Le Séminaire, livre XXI, Les non-dupes errent*, leçon du 11 décembre 1973, inédit.

## Sophie ROLLAND-MANAS

### Le(s) cartel(s), ça cause dans l'École

#### Le cartel, organe de base de l'École

Le cartel a cette perspective d'être un lieu de travail à quelques uns que l'on rejoint en tant que s'y manifeste un désir, celui d'entrer dans le savoir spécifique du discours analytique, celui qui se distingue des autres discours. Ceux de la science et de ses techniques d'évaluation et d'adaptation, soutenus par le discours capitaliste qui efface la notion de sujet. La psychanalyse avec ses moyens peut faire obstacle à ces discours, ceux qui court-circuitent toute castration, car en effet nous devons faire avec ce réel de l'expérience que la psychanalyse met en jeu. C'est déjà devant ce malaise de la civilisation et de la psychanalyse après avoir pris la porte de l'IPA, il y a 60 ans que Lacan dans son Acte de fondation de l'École freudienne de Psychanalyse élabore une structure collective qui ne dément pas le réel en jeu dans la psychanalyse. Lacan invente alors le cartel dans une visée de proposer à des « travailleurs décidés » qui viennent dans cette École pour penser la psychanalyse. Le cartel s'institue autour d'un travail d'élaboration dans un petit groupe, de quatre, plus-un, qui maintient actif chez chacun la cause qui fait du savoir une énigme et qui suscite un désir d'y répondre. Sans oublier le principe d'un fonctionnement de permutation dans un autre groupe au bout d'un certain temps, un an, deux ans maximum.

Notre École, l'EPFCL a eu l'heureuse initiative de proposer cette Journée anniversaire des 60 ans de l'Acte de fondation par l'intermédiaire des membres la Commission des cartels. Je les en remercie vivement en y insistant sur l'originalité d'avoir organisé cette rencontre dans plusieurs lieux de l'hexagone qui renvoie à ce que peut représenter le cartel dans le lien à l'École. C'est-à-dire, produire à partir d'un projet commun, une élaboration personnelle, cette production faisant retour vers le collectif et participant ainsi au mouvement de chaque un. Dynamique nécessaire pour faire École. Un peu comme, un faire ensemble, liés et séparés. Merci aussi aux collègues organisateurs de la rencontre d'aujourd'hui à Toulouse, pour l'idée originale et à point nommée de rythmer la rencontre par 3 séquences qui se réfèrent chacune au « Temps logique », celui de la cure mais aussi celui du cartel, du collectif donc. Gageons que cette séquence du moment de conclure fasse nouage avec les deux précédentes et provoque un *d'Écolage*. En tout cas c'est dans cette veine que j'ai souhaité prendre part à cette rencontre et l'intitulé de ma contribution s'y réfère. Ce titre et mon intervention s'appuient sur mon parcours analytique, ma pratique d'analyste qui se sont noués chemin faisant avec la communauté d'expérience et de savoir avec laquelle j'ai choisi de m'engager, l'EPFCL et l'IF. Ainsi, dans le travail que je propose aujourd'hui, il y aura trace de quelques bouts de savoir, issus des différents cartels auxquels j'ai participé dont ceux de la passe, et celui en cours, intercontinental du CAOÉ.

#### Une logique du sujet et du collectif

L'intérêt de Lacan pour l'œuvre collective n'a pas cessé tout au long de son enseignement. Les prémices pour élaborer une logique du sujet et du collectif et arriver jusqu'au cartel remonte à une expérience faite en 1945 au cours d'un séjour en Angleterre, dont nous pouvons lire la conférence qu'il en a faite dans *Autres écrits*, intitulée, « La psychiatrie anglaise et la guerre [1] ». C'est de là qu'il tire l'idée de la formation de petits groupes sans leader, du groupe sans chef[2] et l'identification horizontale[3] que Freud néglige au profit de l'identification verticale au chef.

Dans ce même temps d'après-guerre avec cette expérience en Angleterre, Lacan écrit l'article « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée[4] ». L'une comme l'autre seront des points de départ de l'invention du cartel en tissant une logique du sujet et du collectif.

Le cartel comme dispositif d'École n'est pas tout à fait dans le registre de l'intime ni tout à fait dans le registre du collectif. Plutôt serait-il à situer dans l'*extime*, dans le « raccord entre la psychanalyse en extension et la psychanalyse en intension[5] », ce dont parle Lacan non pas en 1964 dans le texte de l'Acte de fondation de l'EPFCL mais dans sa *Proposition sur la passe* en 1967. Dans ces deux textes Lacan propose des structures qui assurent la formation du psychanalyste et aborde la psychanalyse dans des inventions toujours à renouveler. Il cherche à mettre en place des dispositifs d'École capables de reconnaître qu'il y a un réel en jeu dans l'expérience analytique.

En somme, il propose une École qui ne dément pas le réel. Une expérience non seulement du particulier de la cure mais aussi celle du collectif.

Alors, en effet ça cause dans l'École avec les cartels mais ceci pour autant qu'il y ait un mouvement d'aller-retour, que ça tourbillonne, principe de circularité entre les participants, qui vont chacun, produire un travail personnel et que cette production participe d'un lien à l'École.

En effet Lacan, dans la dernière note du « Temps logique » reprend la référence au collectif de Freud de sa *Massenpsychologie*, « le collectif n'est rien que le sujet de l'individuel [6] ». Dans ce texte, il élabore un mode de nouage du collectif au sujet. L'individuel ramène au moi, au corps et nous unifie comme un. Le sujet est tout autre, il est divisé, effet de discours. Le groupe réunit un nombre indéfini d'individus identifiés à un idéal commun. De plus il accentue l'aliénation subjective à cet idéal, réunissant un « tas de uns » qui se fondent dans la foule. La logique collective élaborée par Lacan dans son « Temps logique » tend à contrarier ces effets, « la collectivité se définit comme un groupe formé par des relations réciproques d'un nombre défini d'individus[7] ».

L'invention du cartel s'appuie sur cette structure d'une logique collective et d'abord comme un mode d'organisation de la communauté de travail qui adopte le principe d'une élaboration soutenue en petit groupe. Sa composition implique un nombre défini de trois à cinq personnes, quatre étant la juste mesure. « Plus-une, chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun[8] ». Sa logique, fondée sur le nombre, le temps, le nom propre et la plus-une personne permet de subvertir l'identification du groupe à un leader.

Le cartel, multiple et tourbillonnant favorise un lien entre les membres de la communauté analytique. Lien tissé par le transfert de travail. En se différenciant du lien médiatisé par un maître, chacun des membres du cartel est tenu de prendre à son compte la responsabilité de son travail, à partir de ce qui le cause dans son rapport à la psychanalyse. Ainsi, c'est un mode d'organisation qui lie les membres à l'École.

À partir des deux journées sur le cartel en 1975, Lacan va soumettre le cartel à une structure nodale. Dans la leçon du 15 avril 1975 de son Séminaire *RSI*, qui vient juste après la clôture de ces deux journées, il précise la constitution du cartel et la place de la plus-une personne. « Tout nœud social se constitue du non-rapport sexuel comme trou, pas de deux, au moins trois, et ce que je veux dire, c'est que même si vous n'êtes que trois, ça fera quatre... dont mon expression plus-une[9] ».

La fonction du plus-un est là comme ce qui opère le nouage des cartellisants, tel que chacun s'imagine être responsable du groupe. Il représente une place vide et tient les autres ensemble. « S'il est quelconque, il doit être quelqu'un[10] », réduit à cette fonction qui vise à vider l'Autre de sa consistance.

Ceci nous permet d'avancer qu'il y a une double nécessité pour qu'un cartel devienne opérant, il y faut au moins trois et il y faut un quatrième pour les faire tenir ensemble grâce à une identification produite au sein d'un transfert de travail. On peut être étonné voire « rebuté » de parler d'identification lorsqu'on passe tant d'années sur un divan à tenter de se défaire des identifications. Mais il me semble que ça s'éclaire si on se réfère à ce qu'en dit Lacan dans la leçon du 15 avril 1975 de son séminaire *RSI* où il parle du cartel. « Ce que je souhaite, c'est quoi ? L'identification au groupe, parce que c'est sûr que les êtres humains s'identifient à un groupe. Quand ils ne s'identifient pas à un groupe, ben, ils sont foutus, ils sont à enfermer[11] ». En effet, l'identification au groupe c'est le point de départ de tout nœud social et Lacan précise que pour le cartel c'est l'identification au point où manque le savoir, le trou dans le symbolique, là où se situe le désir.

Ainsi, une place vide et circulante, celle du manque-à-savoir et favorisée par le transfert de travail qui permet à chacun de situer un savoir en jeu. Le sujet du cartel peut nouer le savoir inconscient, textuel qu'il est en train de construire ou qu'il a construit dans sa propre cure, avec le savoir référentiel. Ces deux registres du savoir sont distincts mais sont tous deux convoqués dans le transfert, bien que différemment.

La notion de « transfert de travail » implique une bascule permettant que le savoir référentiel, le savoir théorique, puisse être réinvesti par le savoir textuel de l'analysant et/ou de l'analysé, celui qui s'est inventé durant l'analyse, et qui continue de s'inventer après. Cette forme particulière de nouage entre savoir référentiel et savoir textuel mis en mouvement par le transfert de travail est au cœur de la conception lacanienne de la formation de l'analyste et d'une transmission possible de la psychanalyse.

Ainsi, la pratique du cartel est une expérience de savoir avec quelques autres. Les trouvailles que l'on y fait ne prennent consistance que dans leur transmission à d'autres et déposées dans la communauté d'expérience. En dehors du dispositif de la cure, dans le cartel, analyste ou non analyste, chacun y parle d'une place d'analysant. Lacan souhaitait et je crois à juste titre que son École soit une École d'analysants. En s'inscrivant dans un cartel chacun peut mettre en question, à son insu, ce qu'il y a de plus Réel en lui-même, par le dire qui est un acte rendant les énonciations possibles et peut-être ainsi se faire passeur de la psychanalyse. Nous avons, me semble-t-il à accepter ce lieu d'épreuve du réel en jeu de la formation analytique. Le savoir dans un cartel se partage, il ne s'échange pas. Et si « les analystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir[12] », le travail en cartel peut ouvrir à la production d'un nouveau savoir grâce au plus-un, cette présence supplémentaire qui soutient le désir. Lacan nous dit que la transmission de la psychanalyse ne peut se faire que par les seules voies de ce transfert de travail avec une transmission d'un sujet à un autre, d'où son Acte de fondation d'une École. En fait dans le cartel comme dans chaque activité d'un travail dans l'École, il s'agit d'une expérience dialectique de discours.

### Pour conclure et poursuivre le travail

Je vous transmets cet énoncé de Lacan lors des journées d'études sur les cartels qu'il avait initiées en 1975 : « Il n'y a aucune espèce de véritable réalisation du cartel. Le cartel, c'est ce qui participe du maintien du trou de l'inconscient. Il s'agit que chacun s'imagine être responsable du groupe, à avoir comme tel à en répondre. Nous avons à imaginer et pas à tort, que chacun tient le groupe mais il s'agit de montrer à quel point c'est Réel[13] ». Cette phrase nous permet d'entendre, je crois, ce sur quoi Lacan insiste, à savoir, le cartel en tant qu'opérateur d'une fonction. Et ceci fait écho avec ce qu'il dit au moment de la Dissolution, en 1980: « Je n'attends rien des personnes et quelque chose du fonctionnement[14] ». En effet ce n'est pas la question des personnes dont il s'agit mais bien de celui du fonctionnement dans une École de psychanalyse.

Alors, pour terminer et en résonance avec les deux énoncés de Lacan, je dirai, qu'il y a le travail à poursuivre, celui de penser la psychanalyse, celui de continuer à questionner notre praxis. En quelque sorte, mettre du cœur à l'ouvrage ou se retrousser les manches, c'est comme vous le voulez. Voilà le travail que nous avons à accomplir dans une École de psychanalyse si nous voulons que la psychanalyse reste vivante et produise des effets. Pour cela, il nous faut travailler avec assiduité et continuer à insister avec nos questions et notre manque à savoir en tant qu'épreuves nécessaires d'un certain type de travail à accomplir qui exige un engagement se concrétisant par des liens à construire dans et hors de l'École. « Des travailleurs décidés », en somme !

[1] J. Lacan, « La psychiatrie anglaise et la guerre », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, pp. 101-120.

[2] *Ibid.*, p. 109.

[3] *Ibid.*, p. 105.

[4] J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 197-213.

[5] J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, op.cit. p. 246.

[6] J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, op.cit., p.213.

[7] *Ibid.*, p. 212.

[8] J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, op.cit., p.229.

[9] J. Lacan, *RSI*, leçon du 15 avril 1975, inédit.

[10] J. Lacan, « *Dissolution* », *D'Écolage*, 11 mars 1980, inédit.

[11] J. Lacan, *RSI*, op. cit.

[12] J. Lacan, 1967, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », *Autres écrits*, op.cit., p.359.

[13] J. Lacan, « Journées des cartels de l'École freudienne de Paris, Maison de la chimie », avril 1975, *Lettre de l'École freudienne*, n°18, 1976, pp. 219-229.

[14] J. Lacan, « *Dissolution* », 26 janvier 1980, inédit.

## Didier CASTANET

### Pourquoi et pour quoi les cartels de la passe ?

Lors de la dernière séance du séminaire École que nous tenons avec Michel Bousseyrroux, Marie-José Latour et Jean-Claude Coste, j'avais demandé à l'assistance à la fin de mon intervention si tous étaient au point quant à la procédure de la passe. Je n'avais eu aucun écho sur le moment mais quelques jours après j'ai reçu des messages qui me demandaient de quoi il était question.

Ce pourrai être mon point de départ aujourd'hui. Et je vais prendre les choses de loin, de très loin pour expliquer et justifier de quoi il s'agit dans ces cartels de la passe. Dans ma formule il y a deux termes donc, cartels et passe. Cela pose des questions de doctrine essentielles, des questions cliniques majeures et des questions institutionnelles très importantes.

#### L'École et la fin de l'analyse en question

Je commencerai par aborder la question de la fin de l'analyse et de l'École et cela avec la « Proposition du 9 octobre 1967 » sur le psychanalyste de l'École.

Je vais d'abord situer le cadre doctrinal de l'époque. Les élaborations qui se précipitent en octobre 1967 ont commencé avant 64-68, avec le *Séminaire XI*, repris ensuite dans le texte « Position de l'inconscient », puis deux ans après, le *Séminaire La logique du fantasme*, majeur quant au mathème de la passe, et puis le séminaire sur *L'acte* qui est comme la trainée de la comète. C'est un moment majeur parce qu'il aboutit au dispositif de la passe, qui a une telle importance pour nous aujourd'hui et il est charnière parce que Lacan commence à s'engager dans une voie un peu différente. Il a isolé deux composantes hétérogènes et il tente de construire quelque chose qui pourrait les ajuster. Ces deux composantes sont d'un côté le sujet comme effet de langage et de l'autre c'est la jouissance, non pas jouissance indéterminée, mais un élément de jouissance, un reste de vie.

Cette proposition de 1967 est une réponse aux textes juridiques constituant les statuts de l'IPA : c'est un texte théorique sur la fin de l'analyse, qui renvoie l'IPA à son vide complet quant à la théorisation de la fin de l'analyse.

Il me semble qu'il est difficile d'aller au cœur de la proposition d'octobre si on ne prend pas en considération que toute l'École de Lacan est articulée à sa théorie de la fin de l'analyse, de ce réel dont Lacan dit, « le fait n'est pas moins patent -et pour nous concevable- que ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produise sa négation systématique ».

Rappelons-nous, Freud a évité la question en tranchant pour l'analyse interminable. La butée étant le roc de la castration pour les hommes, et le *penisneid* pour les femmes.

Lacan nous a proposé de dépasser cette position avec la traversée du fantasme et l'acte analytique. Et c'est pour cela qu'il a proposé à la passe.

Il m'apparaît alors que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » est un principe qui introduit au registre de l'acte analytique. Ce principe découle logiquement de la suppression du didacticien. Ce principe nous est devenu familier et irréfutable, il me semble qu'il faut lui donner ou redonner tout son poids.

L'analyste qui s'autorise de lui-même ne s'autorise en fait que du savoir qu'il a acquis sur sa jouissance et de la transformation qu'y a opérée l'analyse. Ce « lui-même » n'a donc rien à voir avec le moi, c'est un lui-même qui ne s'appartient plus. La découverte de la fin de l'analyse lacanienne peut s'énoncer dans l'affirmation que le sujet est causé et non cause. Et de la même façon, on peut ajouter que l'analyste est causé. Ce qui fait qu'on peut encore ajouter que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » est une formule entièrement corrélative de celle de la « destitution subjective » que Lacan emploie à propos de la fin de l'analyse, dans le sens où le sujet est destitué de ses signifiants S1 et S2 et qu'il reconnaît ce qui jusque-là organisait sa jouissance et son fantasme et qu'il s'en trouve de ce fait séparé. C'est une thèse de la fin de l'analyse par Lacan.



Dans son discours à l'AFP, page 36, il nous dit, « Même s'il est croyant, l'analyste doit lâcher ce recours. On ne voit pas l'analyste prier pour son patient. Par conséquent, la formation de l'analyste ne saurait avoir d'autre sens que de le préparer à ce fait ».

Si ce n'est pas une trouvaille, ou une découverte, c'est en tout cas une rencontre que l'analysant fait à l'issue de son parcours d'analysant qu'« il n'y pas d'Autre de l'Autre » et « qu'il n'y a pas de rapport sexuel ». C'est ce cheminement vers cette destitution subjective, vers S(A) barré, du côté de « il n'y a pas d'Autre de l'Autre » qui va lui permettre d'occuper la place d'analyste. À propos de cet analyste, Lacan dit, à la page 20 de la Proposition d'Octobre, qu'il « n'a pas de stage à faire, ni dans les Biens-Nécessaires, ni parmi les Suffisances pour être digne de la Béatitude des grands ineptes de la technique régnante ».

La procédure de la passe doit permettre de vérifier, chez le passant qui accepte de s'y prêter, qu'il y a de l'analyste. Et ceci au terme d'un long trajet analytique, lequel d'ailleurs peut se prolonger quelque temps au-delà de la passe. En effet la passe ne coïncide pas nécessairement avec la fin de l'analyse, même si elle en est le présage.

### La passe et le désir de l'analyste

La question posée dans la procédure, question qui fonde le travail du cartel de la passe, peut être formulée ainsi « L'analyse d'un passant a-t-elle produit de l'analyste ? ». Toute analyse ne donne pas de l'analyste. Le parcours analytique ne garantit pas qu'au bout du compte ce soit de l'analyste qui en sorte. Il y a d'autres issues possibles : la sublimation en est une. Le terme « issue » ne signifie nullement que chacun choisit sa porte de sortie, mais bien plutôt qu'il en sort par où il peut, ou comme il peut, et le « je veux être analyste » n'a dans cette perspective, que la valeur d'une identification, d'un quelque chose qui se recommande encore de la chaîne des signifiants. Cela signe le fait finalement que d'analyste il n'y a pas, peut-être pas encore.

Il n'y a pas de vocation d'analyste, au sens où on n'est pas appelé à être analyste, « Il n'y a d'analyste qu'à ce que ce désir lui vienne [1] ». Le désir n'y est pas avant. Le désir de l'analyste est un désir inédit.

Lacan en instituant la passe pose un acte par lequel il reconnaît ou fait l'hypothèse (?) qu'on ne choisit pas de devenir analyste, on le devient. Ce n'est pas un choix, plutôt une mutation. L'installation comme analyste correspondrait davantage à la perspective de l'analyse didactique dans le sens où l'analysant décide, choisit de s'installer, prend la décision d'exercer cette activité professionnelle ce qui peut ou non correspondre, on le sait au fait de s'être déplacé par rapport à ce qu'il y a de vérité dans le savoir, au point d'être devenu analyste.

Il y a le désir d'être analyste et le désir de l'analyste. La psychanalyse didactique représente le choix, le désir d'être analyste, l'installation comme analyste, alors que la passe représente le devenir analyste, le désir de l'analyste.

La passe, invention de Lacan, invention non pas sortie d'un chapeau, mais issue de la formalisation et de la conceptualisation de son expérience, la passe conduit à repenser la formation de l'analyste, la transmission de la psychanalyse et même la constitution des groupes de psychanalystes. « L'analyste dit de l'École, AE, désormais s'y recrute de se soumettre à l'épreuve dite de la passe...[2] ».

Avec la procédure de la passe et le concept de psychanalyse en intension, Lacan dégage la question essentielle de laquelle découlent toutes les autres, à savoir la question du désir de l'analyste. Qu'est-ce que c'est ? Comment ce désir vient-il à l'analysant ? Et comment en savoir quelque chose ? Lacan invente le dispositif de la passe pour recueillir ces dires, puisque le dispositif de la cure, s'il permet le devenir analyste ne permet pas d'entendre comment il advient.

En une formule je dirai que la passe s'éprouve dans la cure et se prouve dans la procédure. Historiquement, je passerai très vite sur ce point, il y a eu divers fonctionnements de la passe suivant que c'était le CFRP (Centre de Formation et de Recherche Psychanalytique), que ce soit le groupe des cartels Constituants de l'Analyse Freudienne), de la Convention Psychanalytique, de l'ECF, ou encore de l'École lacanienne de Paris. Chaque groupe a réservé dans sa structure une place particulière à la passe.

Dans notre École, l'EPFCL, le fonctionnement du dispositif de la passe est clairement inscrit dans le règlement intérieur du Collège International de la Garantie (CIG). C'est dans ce CIG que sont constitués le ou les cartels de la passe.



## Les Cartels

Le cartel n'est pas l'affaire du passant. Il a affaire aux passeurs. Les AE, ceux donc qui ont été nommés, soulignent tous combien cette rencontre avec les passeurs est inédite, bouleversante, irremplaçable. Ils ont vécu ce moment difficile, incontournable et nécessaire, de faire passer du privé au public le plus intime afin de servir la cause freudienne que l'on prétend soutenir. Avec les passeurs on reçoit des témoins et on renvoie une ambassade. Surprise de découvrir une adresse marquée d'une confiance qui ne repose ni sur l'accord avec la personne, ni sur la supposition de savoir, en quelque sorte expérience de la perte pour le passant, dépossédé de ses dits, dans ce temps de la procédure, mais aussi sa voix remise aux passeurs. Les passeurs reprendront le texte du passant, le redécouperont sans qu'il n'en sache rien, sinon par les effets qu'il reçoit en retour dans leurs rencontres successives. La paire de passeurs permet donc au passant de jouer la disparité de ce que suscite comme écho son dire chez les passeurs, de jouer ainsi de l'écart entre deux styles. C'est une épreuve renouvelée dans toutes les variations possibles du mi- dire de la vérité, de l'impossible à dire, de la division du sujet. Des passeurs est attendu, de ce fait, un témoignage non pas fidèle, mais juste.

La passe, inventée au point de non- su de l'analyste, d'où s'ordonne le cadre de ce qu'il a à savoir, est un dispositif où s'attend la réparation d'un savoir depuis Freud mis aux oubliettes, un savoir concernant la fin de l'analyse et le moment de passage à l'analyste. Elle est le moyen de mettre les analystes au travail sur leurs propres impasses, qui peuvent s'éclairer de la lumière portée sur ce moment : l'acte de l'analyste, qui a mené le sujet jusqu'à ce passage où il fait à son tour le pas de cet acte, y est interrogé.

Ce dont il s'agit dans la procédure de la passe n'est pas de reproduire l'évènement « traversée du fantasme » mais d'en vérifier la certitude à partir d'une construction logiquement articulée. Le paradoxe à résoudre pour le passant, puisqu'il s'agit de dire, est de rendre raison en termes de signifiants d'une expérience qui n'est pas toute signifiante, même si elle est toute déterminée par la structure.

La passe questionne aussi le groupe. Lacan tente de subvertir le groupe « École freudienne » dans un tourbillon de titres et de fonctions que seul règle le rapport à l'analyse, en un « lien social nettoyé de toute nécessité de groupe [3] ».

La psychanalyse doit être au chef du groupe, et non l'inverse.

S'interroger sur la psychanalyse en intension, c'est s'interroger sur le désir de l'analyste, et plus précisément sur l'émergence de ce désir. Cette question comporte deux versants : celui de l'analysant et celui de l'analyste. Autrement dit, il y a deux voies à explorer.

### La passe et la transmission

Dans ces deux voies, il y a celle où le désir de l'analyste advient pour un analysant, moment crucial de l'expérience analytique, et qui se produit dans la cure. C'est de cela que le passant doit témoigner dans la procédure de la passe soit dire quelque chose de ce renversement, non pas sous la forme d'un savoir élaboré, mais dans les termes qui sont ceux de l'expérience propre à chacun, en termes d'affects, de symptômes, d'anecdotes...Lacan a inventé la procédure de la passe pour faire parler ce moment particulier pour comprendre l'avènement du désir de l'analyste et d'en faire la théorie. Avec cette invention Lacan fait le pari qu'un dispositif hors transfert, le dispositif de la passe permettra de gagner sur le non-dit.

Mais, on ne peut considérer l'émergence du désir de l'analyste sans s'interroger aussi sur l'acte de l'analyste lui-même. Cette deuxième voie concerne la transmission. C'est une vaste question. Je poserai de manière simple la question de la façon suivante, « Comment l'acte de l'analyste opère-t-il pour qu'advienne le désir de l'analyste chez un analysant ? Est-ce que cela se transmet ? » Et on sait que Lacan a répondu à cette phrase, « ... la psychanalyse est intransmissible ». Bien sûr, nul ne contestera que, pour que le désir de l'analyste advienne, il faut d'une part l'expérience de la cure, et d'autre part un analyste qui puisse soutenir le travail analysant dans la cure, de son début à la passe et à la fin... Et pour cette rude tâche, il faut de l'analyste. Cela étant, la question reste entière de savoir si cela se transmet, ce qui se transmet et comment cela se transmet.

[1] J. Lacan « Lettre aux italiens » *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.308.

[2] *Ibid.*, p.307.

[3] J. Lacan, « L'Étourdit », *Scilicet* n° 4 p. 31.